

# GILET DOUBLÉ POLAIRE HI-WAY

DATE: 09/05/2016



Jaune / Noir



Orange / Noir

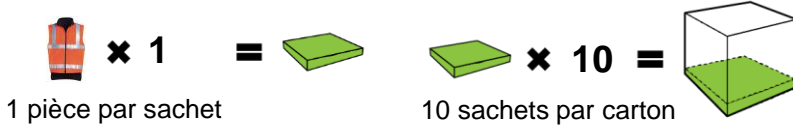


Couleur	44/46 M	48/50 L	52/54 XL	56/58 XXL	60/62 XXXL
Jaune / Noir	70500	70501	70502	70503	70504
Orange / Noir	70510	70511	70512	70513	70514

## Description Générale / Matériaux

Tissu Haute-visibilité	300D polyester oxford enduit PU
Doublure	100% polyester
Col	Col haut en polaire noir
Fermeture	Fermeture éclair jusqu'en haut du col
Dos	Protège-rein
Bandes	Bandes cousues rétro réfléchives (2 autour du torse, 1 sur chaque épaule)
Poches	2 poches basses repose main, 1 poche poitrine avec fermeture éclair verticale

## Packaging & Stockage



Toujours transporter et stocker l'article dans son emballage d'origine. Stocker dans un endroit sec, à l'abri des rayons direct du soleil

## Normalisation

Ce vêtement est conforme au modèle de l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de

**L'attestation CE de type n° 7462 (Issue 1).  
Délivrée par SATRA (organisme notifié n° 0321)**

EN 20471:2013 Classe 2

- Surface matière = 2/3



Ce modèle est en conformité avec la norme EN340

### Instructions de lavage:

20 lavages possibles



## Explication générale des normes

### EN 20471:2013

#### Vêtement haute-visibilité à usage professionnel

- Classe 1 : Niveau minimal de protection (0.14 m<sup>2</sup> de tissu fluorescent, 0.10 m<sup>2</sup> de bandes rétro réfléchives)
- Classe 2: Niveau de protection intermédiaire (0.50 m<sup>2</sup> de tissu fluorescent, 0.13 m<sup>2</sup> de bandes rétro réfléchives)
- Classe 3: Niveau de protection maximal (0.80 m<sup>2</sup> de tissu fluorescent, 0.20 m<sup>2</sup> de bandes rétro réfléchives)

### EN 340:2003

#### Vêtement de protection – Exigences générales

- Ergonomie
- Innocuité
- Désignation de la taille
- Vieillessement
- Compatibilité et marquage du vêtement de protection et des informations qui doivent être fournies par le fabricant avec le vêtement de protection

### EN 342: 2004

#### Vêtement de protection contre le froid

- A: Résistance thermique I<sub>CLER</sub>
- B: Résistance thermique I<sub>CLE</sub>
- C: Perméabilité à l'air (3 niveaux)
- D: Résistance à la pénétration d'eau (2 niveaux)

### EN 343: 2003

#### Vêtement de protection contre la pluie

- X: Résistance à la pénétration d'eau (3 niveaux)
- Y: Résistance à la vapeur d'eau – propriétés respirantes (3 niveaux)

### EN 14058: 2004

#### Vêtement de protection contre les climats frais

- A : Classe de résistance thermique (3 niveaux)
- B : Classe de perméabilité à l'air (3 niveaux)
- C : Classe de résistance à la pénétration d'eau (2 niveaux)
- D : Valeur de l'isolation I<sub>cler</sub>
- E : Valeur de l'isolation I<sub>cle</sub>